

2025 Fullsize Trucks

Pilotes admissibles

Les pilotes doivent être âgés d'au moins 16 ans. Les pilotes de 16 et 17 ans doivent fournir une autorisation parentale et être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur sur place.

Véhicules admissibles

- Tout camion 2 roues motrices de 1980 ou plus récent, de ½ ou ¾ tonne, fourgon Astro, fourgon Aerostar, fourgon tôle, Dodge Dakota.
- Le 4x4 doit être déconnecté.

Règlement des pilotes et de l'équipe de ravitaillement

1. Tous les pilotes, mécaniciens et véhicules doivent se présenter au bureau des inscriptions, de préférence deux heures avant le début de l'épreuve.
2. L'inscription payante ne permet qu'à un seul pilote et à un seul véhicule tracteur d'accéder à la zone des stands.
3. Chaque pilote doit assister à la réunion des pilotes, qui a lieu environ 30 minutes avant le début prévu de la compétition.
4. L'accès aux stands est recommandé aux plus de 13 ans. Tous les enfants de moins de 13 ans doivent rester dans leur remorque entre les manches ou pendant les déplacements des véhicules et doivent être accompagnés de leur tuteur en permanence. Le pilote peut être disqualifié en cas de non-respect du règlement.
5. Les pilotes et membres d'équipage âgés de 16 à 17 ans doivent être accompagnés d'un parent et/ou d'un tuteur lors de l'inscription pour signer un formulaire d'autorisation parentale, et ce parent et/ou tuteur doit être présent pendant toute la durée de l'événement.
6. La conduite agressive est limitée à la piste pendant la course. Elle ne sera pas tolérée dans la zone des stands.
7. Tous les pilotes et membres d'équipage sont tenus de signer un formulaire de décharge numérique avant la course, sous peine de ne pas être admis dans la zone des stands.
8. La consommation d'alcool ou de drogues est interdite avant ou pendant la course.
9. Ontario Demolition Derby se réserve le droit de disqualifier ou de refuser toute inscription, ou d'expulser tout participant, membre d'équipage ou équipe dont les actions entravent le déroulement, le plaisir ou l'efficacité de l'événement.
10. Seul le pilote de la voiture en compétition est autorisé à circuler sur la piste après les manches/épreuves sans autorisation officielle.
11. Ontario Demolition Derby offre une assurance responsabilité civile aux participants, mais les biens personnels et l'équipement sont la responsabilité de leur propriétaire.
12. Le pilote est responsable des actions des membres de son équipe de ravitaillement.

Règles relatives à l'équipement et à la conduite :

1. Tous les pilotes doivent être équipés d'un casque, de lunettes de sécurité, d'une ceinture de sécurité et d'un extincteur à portée de main du pilote et des officiels de la piste.
2. Tous les pilotes doivent porter une tenue vestimentaire acceptable pour participer (pas de shorts ni de débardeurs).
3. Les véhicules doivent être équipés de freins adéquats. Le pilote doit garder le contrôle de son véhicule en permanence.
4. Aucun coup de portière délibéré ou agressif ne sera toléré.
5. Si le capot de la voiture s'ouvre avec des pales de ventilateur en métal, le pilote sera disqualifié.
6. Règle « 1 feu ». À la discrétion des officiels.
7. Si une portière s'ouvre pendant la course, la voiture et le pilote seront disqualifiés.

2025 Fullsize Trucks

8. Tout pilote qui n'établit pas ou ne tente pas d'établir un contact compétitif avec d'autres participants actifs sera disqualifié. Vous disposez de 45 secondes. INTERDICTION DE METTRE DES SAC DE SABLE.

9. Il est de la responsabilité du pilote de respecter les consignes des officiels de piste et de s'y conformer à tout moment. Tout manquement à cette obligation entraînera la disqualification.

10. Un vainqueur ou un deuxième de manche qualifié pour une épreuve principale doit piloter le même véhicule lors de la course principale (le cas échéant).

11. Aucun changement de pilote n'est autorisé.

12. Règle « Pas de blocage ».

13. Interdiction de retenir

Règles de préparation du véhicule

Règlement relatif aux pneus

- Les pneus doivent être homologués P ou LT, ou porter la charge admissible « B ».
- Ne doivent pas comporter de crampon neige à l'extérieur du pneu. Si un pneu est jugé trop agressif, les officiels peuvent décider de le modifier ou de le remplacer.
- Les pneus sans crampons sont acceptés.
- Les masselottes doivent être retirées des roues motrices et non motrices.
- Les pneus jumelés sont autorisés.
- Les pneus pleins sont interdits sur les pneus moteurs, les pneus à liquide et les pneus à crampons, ainsi que les revêtements extérieurs (flancs supplémentaires).
- Les protections de valve soudées sont interdites.
- La bande de roulement peut être coupée.
- Les pneus de type mini-chargeuse ou de chariot élévateur sont interdits.

Soudure

La soudure est autorisée uniquement dans les zones suivantes et est strictement appliquée :

- Une barre de liaison poteau-à-poteau peut être soudée dans l'habitacle du pilote pour la sécurité du pilote (voir Barres de liaison poteau-à-poteau).
- Une barre de liaison tableau de bord peut être soudée dans l'habitacle du pilote (voir Barres de liaison poteau-à-poteau).
- Les supports moteur peuvent être soudés à la traverse (berceau). Une utilisation excessive de matériau ou de soudure peut entraîner la disqualification.
- Différentiel autorisé à souder
- Caisse et hayon
- Pare-chocs

Batteries

- Une seule batterie automobile 12 V est autorisée et doit être fixée au plancher de l'espace passager avant.
- La batterie devra être protégée par un couvercle ininflammable après l'inspection.

Transmission

- Supports : peuvent être soudés ou chaînés, mais pas pour renforcer. Des plaques peuvent être ajoutées à la traverse pour souder des moteurs de différentes marques.
- Toute combinaison moteur/transmission est acceptable, et le mode 4x4 doit être désactivé.

2025 Fullsize Trucks

- Aucune protection n'est autorisée sur la transmission (protections de moteur, de transmission ou de différentiel). Les protections de distributeur sont autorisées, fixées au moteur par 6 boulons protégeant uniquement le distributeur et situées à 5 cm de la cloison pare-feu sur un camion neuf.
- Un berceau moteur inférieur est autorisé pour faciliter le montage du moteur, mais pas pour renforcer le camion ou la transmission. Le berceau ne doit pas toucher le châssis ni la traverse et ne doit pas être fixé au moteur par plus de 10 boulons. Protections de poulie interdites.
- Le différentiel peut être soudé.
- L'utilisation excessive de matériaux ou de soudures peut entraîner la disqualification.
- 7 boulons arrière maximum autorisés.
- Les freins à pignon sont autorisés, mais les supports ne doivent pas renforcer le carter de différentiel.

Supports de carrosserie.

- Les supports avant peuvent être remplacés par une tige filetée de 3/4 po traversant le châssis, le support de radiateur et le capot.
- Deux boulons de 3/4 po supplémentaires peuvent être ajoutés au boîtier avec des rondelles de 3 x 3 po maximum.
- La tige filetée du berceau de radiateur peut être gainée. 2 po maximum, peut être soudée au châssis, jusqu'à la moitié du châssis.

Portes, capot et hayon.

- Les portes doivent être fermées avec du fil de fer, des sangles, des chaînes, des boulons ou des plaques de 3 x 3 po soudées à 6 points sur chaque porte.
- Les capots ne sont pas obligatoires. Sans capot, utiliser uniquement un ventilateur électrique. Les ventilateurs directement connectés au moteur doivent être retirés.
- Les capots peuvent être fixés à un maximum de 6 endroits, y compris par ceinture de sécurité, câble, chaîne ou boulons.
- Le pare-chocs arrière peut être fixé au hayon à 2 endroits.
- Les hayons peuvent être posés à plat sur le plancher du coffre et fixés à travers le coffre uniquement avec deux tiges filetées de 19 mm.
- Les côtés du coffre peuvent être repliés et fixés à travers le coffre uniquement avec deux tiges filetées de 19 mm.
- Des deux tiges filetées traversant le hayon et des deux tiges filetées traversant les côtés du coffre, seules deux des quatre peuvent être boulonnées à travers le châssis.
- Les cabines DOIVENT être soudées à la caisse avec 2 plaques de 7,6 x 7,6 cm par côté OU 2 boulons de 19 mm (rondelles de 7,6 cm minimum).
- Les hayons peuvent être soudés au côté de la caisse avec 3 plaques de 7,6 x 7,6 cm.
- Si le hayon et les côtés de la caisse restent en position d'origine (équerre), le hayon peut être assemblé au côté de la caisse.
- Si vous construisez un Suburban avec des portes de grange, chaque porte peut être équipée de 6 plaques de 7,6 x 7,6 cm. Le joint central compte pour une plaque par porte.

Châssis

- Au total, 8 plaques de réparation, plaques 4x4 max., sur les 2 côtés seulement.
- L'espacement entre les plaques doit être de 7,6 cm.
- L'attelage de remorque DOIT être complètement retiré.

2025 Fullsize Trucks

Ailes et panneaux de carrosserie

- Aucun boulonnage des panneaux de carrosserie ni des ailes, à l'exception de la règle concernant le hayon et les côtés de la caisse. Ci-dessus.

Barre de fenêtre

- Une seule barre, de type « H » ou « A », doit être placée devant le conducteur (du toit au capot). Si vous utilisez une barre de type « H » ou « A », la base de la barre de fenêtre ne doit pas dépasser 50 cm.

Pare-chocs

- Les extrémités du pare-chocs peuvent être pliées ou coupées. (Ne pas couper.)
- Un tube de 10 x 10 cm peut être soudé entre les longerons du châssis, à l'avant, derrière le pare-chocs de série. Il peut être ajusté fermement à l'arrière du pare-chocs de série. Ne pas souder au pare-chocs ni à la carrosserie.
- Un tube carré de 10 x 10 cm est autorisé, mais sa largeur ne doit pas dépasser celle du centre des pneus avant. Le tube de 10 x 10 cm doit être recouvert d'une protection extérieure pour voiture/camion, OU ses extrémités doivent former un angle de 45 degrés. (Photo ci-dessous) Aucun tube ajouté entre les longerons du châssis.
- Les soufflets reliant le châssis au pare-chocs ne doivent pas dépasser 7,6 cm de large. Il est permis de souder les extrémités du cadre (15 cm) pour maintenir le pare-chocs en place, sans le renforcer.
- Les pare-chocs arrière peuvent être retirés. Si le pare-chocs arrière est retiré, un tube de 5 cm x 5 cm doit être soudé entre les longerons du cadre.
- Le support de radiateur peut être fixé au pare-chocs à deux endroits.
- Les pare-chocs/tubes peuvent être chargés.
- Aucune limite sur les 15 cm du cadre d'origine pour le montage du pare-chocs.
- Pare-chocs fabriqués interdits.

Pare-chocs avant tubulaire avec extrémités à 45 degrés.

Plaques de porte

- La protection de la porte conducteur est OBLIGATOIRE.
- Les plaques de porte sont autorisées des deux côtés.
- Longueur maximale : 183 cm / Hauteur maximale : 30 cm et épaisseur maximale : 6 mm.
- Chaque plaque de porte doit être boulonnée à 6 points avec des boulons de 19 mm.

Suspension et direction

- Maximum : 5 ressorts à lames.
- Toutes les suspensions doivent être d'origine. Aucune fabrication n'est autorisée. Il doit être d'apparence et fonctionner comme d'origine.
- AUCUN ressort à lames à l'avant, sauf si le véhicule est d'origine.
- Les biellettes de direction peuvent être renforcées. Elles doivent être d'origine et soudées.
- Deux brides de ressort à lames supplémentaires sont autorisées.
- Hauteur du pare-chocs arrière : minimum 45,7 cm.
- Remplacement des extrémités arrière autorisé. Aucun renfort arrière. Le montage DOIT être effectué d'usine pour ce véhicule.
- Les ressorts à lames et ressorts hélicoïdaux arrière d'origine peuvent être convertis en ressorts à lames à l'aide des packs de ressorts d'origine.

2025 Fullsize Trucks

– Les extrémités arrière peuvent être fixées par chaîne.

Barres de suspension (PTP)

- Vous pouvez utiliser une barre PTP (max. 10 cm) reliée aux montants centraux. Deux montants ou tiges filetées peuvent être reliés du plancher à la barre PTP. Vous pouvez ajouter une barre verticale derrière le conducteur.

- Barre Halo autorisée. Vous pouvez utiliser une barre PTP (max. 10 cm) reliée aux montants centraux et deux barres verticales partant de la barre PTP et passant par-dessus le toit. La barre de toit doit être boulonnée au toit à deux endroits. Les barres verticales ne peuvent être boulonnées qu'au cadre, et non soudées. Le soudage au plancher est autorisé.

– Une barre de toit (tube carré de 7,6 cm minimum à 10,2 cm maximum) peut être montée entre le montant A conducteur et le montant A passager. Elle ne peut pas être fixée au pare-feu.

- Une barre peut être ajoutée côté passager, reliant le PTP et la barre de toit. Cette barre doit être montée à l'intérieur des montants et peut être fixée ou toucher le revêtement intérieur des portières.

- Aucune barre descendante entre la barre de toit et le cadre/plancher n'est autorisée.

- Le haut de la barre Halo ne doit pas s'évaser. Le montant et la barre de toit doivent être à 90 degrés.

(L'utilisation excessive de matériau est à la discrétion de l'officiel et sera strictement appliquée.)

Réservoir d'essence

Cabine simple - Fixation au châssis sur une GTP. Le trou dans la boîte doit être 15 cm plus grand que le réservoir d'essence.

- Monté à l'avant de la boîte, boulonné, enchaîné ou avec deux sangles à cliquet de 5 cm. 4 boulons de carrosserie supplémentaires doivent être ajoutés à 15 cm du réservoir d'essence.

- Cabine allongée - Doit être fixé au milieu de la banquette arrière. Boulonné, enchaîné ou avec deux sangles à cliquet de 5 cm.

- RÉSERVOIRS DE STOCK INTERDITS.

Contestation - Si un pilote pense qu'un autre participant triche, il doit contacter un officiel dans les 15 minutes suivant la dernière course de la soirée. Il doit également présenter une indemnité de protestation de 100 \$. Si la voiture en question est reconnue coupable de tricherie, l'indemnité de protestation sera remboursée.

Avis de non-responsabilité ONTARIO DEMOLITION DERBY a le droit de réinspecter / couper / ou percer un véhicule. ONTARIO DEMOLITION DERBY a le droit de réinspecter / couper / ou percer tout véhicule à tout moment. L'échec à la réussite du test technique entraînera une disqualification et / ou la perte de tous les gains. ** Si vous avez des questions sur l'esprit ou l'interprétation des règles, veuillez appeler ONTARIO DEMOLITION DERBY. ** Les véhicules jugés trop petits, trop endommagés ou dangereux pour leur catégorie par les officiels ne seront pas autorisés à participer. ** Tout équipement ou fabrication jugé dangereux, surdimensionné ou inadéquat par les officiels ne sera pas autorisé à participer. ** Toute modification supplémentaire non répertoriée ci-dessous peut être considérée comme illégale et peut entraîner une disqualification immédiate. ** Absolument toute soudure ou modification non autorisée trouvée sur un véhicule de

2025 Fullsize Trucks

compétition avant, pendant ou après. ** Consultez le site Web pour connaître les catégories exactes de chaque événement.